

Normes & variations

1) Variations

Quand on parle de « **variations** » de langue, cela implique que la langue n'est pas homogène, contrairement à ce que pensait Saussure. Ces variations sont « **inhérentes** » à la langue elle-même (Labov) et peuvent être dues aux milieux sociaux, aux histoires personnelles, à l'ancrage géographique ou encore au rapport à la société.

Variation historique

Évolution de la langue aussi bien sur le plan phonétique que sur le plan du sens.

Variation géographique

Accent, prononciation du e caduc, différences de lexique... On parle de régiolecte. Cela vaut pour les différentes régions françaises mais aussi pour les pays francophones (Canada, Belgique, etc.)

Variation sociale

Elle dépend de l'âge, des études, de la profession, de l'implantation rurale ou urbaine... Cette variation peut être un facteur de valorisation ou de discrimination. On parle de sociolectes pour la position sociale et de technolectes pour la profession. L'argot est une variation sociale, qui dénote usage socialement marqué du vocabulaire, incompréhensible pour les non-initiés.

Variation individuelle

Chaque personne a sa propre façon de parler (CSP, culture, ancrage régionale, caractéristiques physiologiques). On peut reconnaître une personne seulement en l'entendant. On parle d'idiolecte.

Variation situationnelle

Le langage varie en fonction des interlocuteurs, de l'objet du discours, des effets que l'on veut obtenir...

2) Registres et niveaux de langues

- **Registre** : manière **d'utiliser la langue**
- **Niveau** : ensemble des **habitudes de langage d'une personne** (liées à son appartenance sociale, son degré de culture et l'image qu'elle veut donner d'elle-même). Ce niveau détermine la capacité à faire face à des situations de communication : un « **bon niveau** » veut dire que la personne maîtrise plusieurs registres de langue. Aujourd'hui, le « français standard » s'est développé grâce aux médias, les niveaux de langue liés à la classe sociale ont donc tendance à disparaître.

La variation situationnelle inclut des « **registres de langue** ». On distingue :

- **le registre soutenu** : lexique précis, rare, syntaxe soignée ;
- **le registre courant** : lexique plus usuel, qui rejoint « la norme » ;
- **le registre familier** : normes non-respectées, l'essentiel est de communiquer. Abréviations phoniques et lexicales, syntaxe différente ;
- **le registre vulgaire** : sens ou emplois choquants, souvent liés à la sexualité et à la violence.

3) Les normes

Les variations sont situées par rapport à la norme (= usage « normatif », prescriptif de la langue).

La norme prescriptive : « on dit », « on ne dit pas »

Même si, à un moment donné, la langue est un système stable, elle ne cesse de se diversifier. Cependant, les nouvelles pratiques rencontrent **des résistances sociales fortes** : « La langue française est en péril ».

Les **institutions normatives ont un rôle positif** car elles **régularisent** et **hiérarchisent** la langue, ce qui est nécessaire pour la bonne intercompréhension et participe d'un **besoin social** fort.

Ces **mêmes institutions ont également un rôle négatif** car elles sont « **bloquantes** » et considèrent la **variété** comme synonyme de **négligence** et de **décadence**.

Les institutions normatives sont l'État, l'Académie française et autres institutions, les élites, les professionnels de la langue et les enseignants.

La norme d'usage : que dit-on ?

C'est **ce qui se dit dans des conditions sociales données**. Il n'y a pas de jugement de valeur, pas de norme unique : on parle seulement ce qui est **standard** (statistiquement habituel) ou **non standard** (statistiquement inhabituel), en tenant compte de la diversité des normes géographiques, sociales, etc., qui régissent les usages des locuteurs.

4) Quel français enseigner ?

L'école doit donner un **code commun à tous**. Néanmoins, il ne faut pas faire de purisme, on doit **prendre en compte les variations** et faire prendre conscience aux élèves qu'elles existent. Il n'y a donc pas de jugement, pas de critique de la langue de tel ou tel élève.

L'objectif, pour les élèves, est de savoir moduler les formulations en fonction des situations ; il faut doter les élèves d'une large palette d'usages en multipliant les situations de communication et les lectures de textes. Plus la palette est variée, plus le niveau de langue sera performant et la sécurité linguistique assurée.